AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-8-69 955375

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE) DEUX-SEVRES-VIENNE

Tél. 88-30-34 88-06-15 Poste 571

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 107 d'AOUT 1969 - DEUX-SEVRES (Région de la Gâtine) . P 40
MAYENNE - SARTHE .... P 37

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Dans les vergers situés dans le Nord des départements de la Sarthe et de la Mayenne et dans les vergers situés dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, le deuxième vol du carpocapse est commencé depuis quelques jours. Les conditions climatiques demeurent toujours extrêmement favorables à l'activité de ce parasite. En conséquence, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dans les tout premiers jours de la semaine du 18 au 23 août, dans les vergers de pommiers et de poiriers dans ces régions.

L'activité du carpocapse étant actuellement très forte, tout traitement éliminé par les pluies doit être immédiatement renouvelé sans attendre un avis de la Station.

Respecter scrupuleusement la législation en vigueur concernant les délais d'emploi des insecticides avant la récolte (voir bulletin n° 101 de février 1969).

TAVELURES DU POIRIER et du POMMIER - Dans les vergers où des taches existent, on pourra ajouter un produit anti-tavelure à la bouillie anti-carpocapse.

INFORMATIONS

ARAIGNEE JAUNE - Il y a lieu de surveiller l'activité de ce parasite qui rencontre des conditions favorables à son développement et intervenir si sa présence a été décelée.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 13 AOUT 1969.

Imprimerie de la Station d'ANGERS - *Directeur-gérant :* L. BOUYX